

Bulletin d'adhésion

1

Merci de cocher et de compléter selon que vous adhérez à titre individuel ou au titre d'une structure.

Adhésion individuelle

Mme Mr

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Adhésion structure

Pour les nouveaux adhérents : le bulletin doit être accompagné 1-d'une lettre indiquant vos motivations, 2- de vos statuts (pour les collectivités, seule une délibération de l'instance décisionnelle suffit)

Structure : _____

Personne Responsable : _____ Fonction : _____

n^{bre} de salariés : _____ n^{bre} de salariés EEDD : _____ n^{bre} d'adhérents : _____

Adresse structure: _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Courriel : _____ Site Internet : _____

N° de SIRET _____

Contact privilégié :

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Courriel : _____

Contact administratif (Si différent):

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Courriel : _____

2

... déclare (ré) adhérer au GRAINE Pays de la Loire pour l'année 2022 et verse la somme de : _____ €

voir les tarifs d'adhésion au dos de cette feuille

Une facture sera éditée et transmise à réception du bulletin d'adhésion complété

Cette adhésion comprend l'abonnement aux mails d'information du GRAINE Pays de la Loire, à la newsletter mensuelle "La Garzette" et au journal annuel "Les Feuilles du GRAINE" transmis par voie postale. Si vous avez une préférence, merci de cocher l'adresse mail à utiliser.

Date : _____

Signature :

Comment avez-vous connu le GRAINE ?

- Par contact/membre du réseau
- Par participation à un événement du réseau (formation, rencontres,...)
- Par internet
- Par presse

Adhérer vous permet

- **d'intégrer le réseau** régional d'acteurs en éducation à l'environnement, à la citoyenneté et au développement durable (individuels, structures) des Pays de la Loire
- **d'échanger, de vous tenir informer, de valoriser vos activités** (diffusion de vos plaquettes, présentation de votre structure sur une page de notre site, etc.)
- **d'emprunter des outils pédagogiques** (ouvrages, périodiques, jeux, malles pédagogiques)
- de bénéficier d'une adhésion au CNEA à un tarif plus avantageux.
- **d'accéder à des formations** sur les thématiques d'EEDD à un tarif réduit (240€ contre 270€ pour les non-adhérents).

Les accompagnements du GRAÏNE

- **Formation** : le GRAÏNE trouve pour vous au sein du réseau les intervenants adaptés à vos besoins ;
- **Accompagnement de projets** : définition du projet associatif, démarche de développement durable, projet d'établissement sur la réduction des déchets...
- **Accompagnement des territoires** : aide à la mise en place d'une stratégie territoriale d'EEDD, réponse collective pour des interventions...
- **Mise en réseau** : mise en relation avec d'autres acteurs de l'EEDD en fonction des thématiques

TARIFS D'ADHÉSION 2023

- La cotisation annuelle est valable pour l'année civile, à savoir de janvier à décembre -

NB : Pour les structures nouvellement adhérentes, votre adhésion sera validée en Conseil d'Administration



Pour les personnes morales (structures) :

Type d'adhérent	Critères	Taille		
Associations Réseaux locaux d'EEDD Entreprises	Nb de salariés (ETP)	< 4	4 - 7	> 7
Collectivités	Nb d'habitants	< 3 000	3 000 - 8 000	> 8 000
Établissements d'enseignement	Nb d'élèves	< 300	300 - 500	> 500
Individuels				
Tarif d'adhésion		80€	120€	160€



Pour les personnes physiques :

Type d'adhérent	Individuels	Demandeurs d'emploi et étudiants (avec copie du justificatif)
Tarif d'adhésion	12€	6€